



## **Premiers commentaires sur le « Document d'orientation » gouvernemental relatif à la réforme des retraites.**

Ce document gouvernemental reprend largement les positions du Medef : pas de cotisations supplémentaires, recul de l'âge de la retraite, allongement de la durée de cotisation, reconnaissance restrictive de la pénibilité..

La seule vraie proposition innovante est celle de "la contribution supplémentaire qui serait demandée aux hauts revenus". Mais rien n'est dit quant à son ampleur. Par contre, l'essentiel des économies sera fait sur le dos des retraités et des futurs retraités. Contrairement aux objectifs affichés, les pensions vont sensiblement baisser par rapport aux revenus d'activité.

### **Première partie : restaurer la confiance**

#### **Engagement n° 1**

"Les promesses n'engagent que ceux qui y croient". Rien ensuite ne vient étayer cet engagement. L'affaiblissement du niveau relatif des pensions ouvre un boulevard à la capitalisation.

En revanche, un engagement clair : « *il est nécessaire d'encourager les dispositifs d'épargne retraite* » ;

- ce qui va à l'épargne retraite est pris sur ce qui devrait aller à la répartition ;
- système injuste entre secteurs professionnels, entre entreprises, entre individus...
- situation qui va contribuer à entretenir la fragilisation de la répartition, à entretenir le doute.

#### **Engagement n° 2**

Aucun engagement en réalité. Equilibre financier à trouver, avec des règles, à trouver elles aussi, à échéance 2020 ou 2030 ! La question escamotée est celle des conséquences de la crise et de la chute des ressources des régimes dû à l'effondrement de l'emploi. Le gouvernement en faisant de la retraite une question purement démographique, veut évacuer la question de l'emploi.

#### **Engagement n° 3**

Un engagement renouvelé : le maintien de l'indexation des pensions sur l'indice des prix INSEE. Donc maintien du mécanisme de dévalorisation des pensions par rapport aux salaires, dévalorisation d'autant plus importante que la durée de vie à la retraite s'allonge et d'autant plus pernicieuse que c'est dans les dernières années de vie que les besoins financiers s'accroissent. On prépare ainsi un appauvrissement relatif des retraités.

#### **Engagement n° 4**

La question de l'indexation sur les prix des salaires portés au compte va mécaniquement faire baisser le niveau des retraites futures relativement aux salaires d'activité. La base de calcul de la retraite est réduite par ce mode d'indexation. Il serait plus favorable si nous revenions à une indexation sur l'évolution moyenne des salaires. Le COR prévoit d'ailleurs ce décrochage et le chiffre à près de 30%.

La comparaison est effectuée en niveaux de revenus et en moyenne mais pas en terme de retraite : la retraite représente en moyenne 85% des revenus d'activité.

#### **Engagement n° 5**

Engagement facile puisque le droit à l'information est déjà programmé et bien avancé.

Attention au point d'étape à 45 ans avec information sur les « instruments » à disposition des salariés en matière de retraite. C'est sans doute l'âge de la capacité maximale d'épargne, on peut deviner de quels instruments il s'agira !

## **Deuxième partie : la démographie**

### **Engagement n° 6**

Le gouvernement écarte une hausse des cotisations.

Or, les dernières études du COR montrent que, même en simulant les hypothèses de prolongation maximales de la durée et de l'âge de départ, on ne règle pas les équilibres financiers.

Un financement supplémentaire, important, est donc absolument incontournable si on ne veut pas connaître une baisse des retraites. Le gouvernement est irresponsable (à moins qu'il ne joue à moyen terme un déplacement massif vers la capitalisation).

### **Engagement n° 7**

C'est une idiotie. On répond à un problème démographique par des solutions économiques, financières et sociales. Eric Woerth veut écarter tout débat sur le partage des richesses : emploi, salaires et profits.

Traduite en français la solution « démographique » chère à Eric Woerth (pour répondre à un problème selon lui uniquement démographique) signifie ceci : un nombre donné d'actifs produit un potentiel donné d'années de pensions. Il faut donc réduire le potentiel grandissant d'années de pension par attribuaire. Donnons moins d'années de pensions à chaque futur retraité, en le faisant travailler plus longtemps, en réduisant ainsi le nombre d'années de bénéfice de sa pension.

C'est le raisonnement « toutes choses égales par ailleurs » dénoncé dans le livre de Pierre-Yves et Jean-Christophe.

Remarque : le gouvernement prend pour hypothèse (sans prendre le moindre *engagement* pour corriger cette catastrophe) que l'âge d'entrée en emploi stable va continuer à augmenter ! Et que, par conséquent, il faut symétriquement augmenter la durée pour inciter à travailler plus longtemps !

L'engagement est clairement d'augmenter la durée de cotisation, très probablement de reporter l'âge en prenant mieux en compte le chômage non indemnisé.

La « super décote » est écartée (évidemment, si l'âge est décalé, elle n'est pas utile !).

### **Engagement n° 8**

L'engagement sur la progressivité est gratuit lui aussi puisqu'il ne peut pas en être autrement. Mais, rappelons nous que les réformes françaises (notamment 2003) ont été marquées par une progressivité très brusque au regard de celles conduites dans les pays voisins.

Au passage confirmation de l'allongement *-progressif-* de la durée de cotisation.

### **Engagement n° 9**

Carrières longues : prolongation du mécanisme. Mais avec prise en compte de l'allongement de la durée ! Etant rappelé que les forts contingents sont passés.

Pénibilité : prise en compte dans les conditions voulues par le Medef, c'est-à-dire de manière individualisée, en dehors des métiers et des fonctions, et probablement avec une approche médicale.

### **Engagement n° 10**

Reprise de l'argumentation du Medef et de son « effet horizon » selon lequel tout report de l'âge légal entraîne ipso facto un report égal de l'âge de cessation d'activité. Argument qui a été fortement récusé au COR. Le taux d'emploi dans les entreprises baisse à partir de 47-48 ans. L'horizon est loin !!!

Quant aux promesses, faites pour le compte des employeurs, Etat compris, d'adapter et d'améliorer les fins de carrières, cela fait des années qu'on entend le même discours !

## **Troisième partie : équité et solidarité**

### **Engagement n° 11**

*Bis repetita* : revoir la couverture du chômage non indemnisé. Il y a des évidences auxquelles on ne peut échapper en ces temps de chômage galopant.

### **Engagement n° 12**

Ressources du FSV (fond de solidarité vieillesse). Rappel : c'est ce gouvernement qui a saccagé le financement du FSV (quoiqu'on pense de ce Fonds) en réduisant brutalement la part de CSG qui lui est affectée.

L'engagement d'une contribution de solidarité sur les hauts revenus et les revenus du capital est particulièrement approximatif et manifestement démagogique avec l'évocation d'une non restitution au titre du bouclier fiscal.

### **Engagement n° 13**

Aucune indication de contenu quant aux réformes envisagées concernant la Fonction publique. Mais la tonalité donne à penser que cela va une nouvelle fois présenter les fonctionnaires comme des privilégiés. La Cgt est pour une retraite équivalente, pour une carrière professionnelle équivalente dans le privé comme dans le public. Cela ne passe pas par une uniformisation.

## **Quatrième partie : la réforme dans la durée**

### **Engagement n° 14**

Gouvernance : le gouvernement envisage des rencontres périodiques afin de faire le point, en particulier sur trois sujets :

- couverture des engagements futurs (financement) ;
- taux de remplacement ;
- emploi des seniors.

On est loin de la maison commune ! Pourquoi avoir escamoté le rendez-vous de 2008 qui était dans la loi Fillon ?

\* \* \*

On peut s'attendre à ce que l'UMP rende au gouvernement le service de diffuser, le 25 mai prochain, les propositions concrètes que Fillon et Woerth ont préparées (avec une ou deux outrances en plus que Woerth écartera pour apparaître au final suffisamment consensuel).

Reste l'enjeu central du partage des richesses, c'est-à-dire la place de l'emploi et des salaires par rapport aux profits, terrain sur lequel le gouvernement avance ses arguments dans ce document.